



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT - CONFORTEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT A L'AMONT DE LA MAIRIE

Nombre de membres : **11**

Date de la convocation : 17/06/2014

Afférents au conseil : **11**

Date d'affichage : 20/06/2014

En exercice : **11**

Ayant délibéré : 11 Votés Pour : 11

Votés Contre : 0

L'an deux mil quatorze, le 20 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivèse, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune. Mme CIPRIANI Marie-Louise a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. MANTESE Jean-François
M. CIPRIANI Jean-Marie	Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne
M. POLI Jean-Baptiste	M. POLI Pierre-Antoine
Mme GUIQUET Sandra	M. BRUNETTI Alain
Mme OBENNAUS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise	
M. MARTINO Enzo	

La Commune d'Olivèse a missionné le bureau d'études Géoconcept Consultants afin de diagnostiquer les pathologies affectant le mur à l'amont du bâtiment communal ; la Commune a par ailleurs utilisé le principe de précaution en interdisant l'accès de la cour d'école au public (arrêté municipal) et ce jusqu'à nouvel ordre.

L'étude a confirmé les constatations opérées de visu, à savoir des déformations, des fissures verticales ; l'ouvrage a probablement souffert des venues d'eaux non maîtrisées par l'entreprise titulaire des travaux de construction de la salle polyvalente sur la plateforme supérieure. Enfin, l'ouvrage est insuffisamment dimensionné pour reprendre les poussées des terres.

L'amplitude des déformations est telle que l'intégrité du soutènement est altérée. Il convient par conséquent de le conforter par la mise en place de clous, de croix de Saint-André et par la réalisation d'une poutre de couronnement sur toute la longueur du mur, soit environ 50 ml.

Le bureau d'études estime l'enveloppe financière totale (maîtrise d'œuvre + travaux) à 63 140 € HT (54 990,00 € pour les travaux et 8 150,00 € pour les honoraires et maîtrise d'œuvre). Il est par ailleurs prévu de conforter le plus rapidement possible la partie Ouest du mur (côté Eglise) afin de pouvoir rouvrir à nouveau la cour de récréation.

• TRAVAUX H.T.....	54 990,00 € HT	60 489,00 € TTC
• HONORAIRES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE	8 150,00 € HT	9 780,00 € TTC
• TOTAL OPERATION	63 140,00 € HT	70 269,00 € TTC

Le plan de financement suivant est proposé

SUBVENTIONS	%	EUROS
ETAT - D.E.T.R.	35 % des travaux H. T.	19 246,50 €
DEPARTEMENT 2A	45 % de l'opération H.T.	28 413,00 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA COMMUNE Y COMPRIS T.V.A.	20 % de l'opération H.T.	12 628,00 €
	35 % de la maîtrise d'œuvre H.T.	2 852,50 €
	T.V.A. 10 %	5 499,00 €
	T.V.A. 20 %	1 630,00 €
		22 609,50 €
COÛT TOTAL DE L'OPERATION		70 269,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ approuve dans toute sa teneur l'Etude dressée par le Bureau d'Etudes Géoconcepts Consultants
- ✓ Donne son accord pour solliciter les différents financeurs conformément au plan de financement,
- ✓ Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs aux demandes d'aide financière, à signer le marché de maîtrise d'œuvre (missions G2-G4) < 15 000,00 € H.T., à lancer la consultation et à signer le marché de travaux.

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE le 23 juin 2014

Le Maire,
Jean-Luc MILLO,

